

Communiqué de presse

Signature d'un mémorandum d'entente entre le Conseil de la Concurrence et la Commission Hellénique de la Concurrence

Rabat, le mercredi 30 mars 2022,

Le Conseil de la concurrence du Royaume du Maroc et la Commission Hellénique de la Concurrence ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente, le mardi 29 mars 2022, au siège du Conseil, à Rabat.

Ce mémorandum signé par Messieurs Ahmed RAHHOU et Ioannis LIANOS, présidents des deux institutions, vient renforcer davantage les relations de partenariat entre le Royaume du Maroc et la République Hellénique. En effet, à travers ce mémorandum d'entente, la coopération bilatérale entre les deux instances permettra d'optimiser le cadre du jumelage institutionnel, conclu entre le Conseil de la concurrence du Royaume du Maroc et un consortium composé de la Commission Hellénique de la Concurrence (Grèce), l'Autorité de Protection de la Concurrence et des Consommateurs Polonaise (Pologne) et l'Autorité Italienne de la Concurrence (Italie).

Ledit mémorandum vise à promouvoir la coopération dans les domaines de la politique et du droit de la concurrence, à développer les échanges en termes d'acquis et d'expertise concernant la régulation et la jurisprudence en matière du droit de la concurrence ainsi qu'à échanger les bonnes pratiques ayant trait aux aspects procéduraux, méthodologiques et techniques d'instructions, d'enquêtes et de réalisations des études sectorielles.